

JR PREVENT

27 Chemin de Montollier, Le Temporis 3

38500 VOIRON

Email: contact@jrprevent.fr

Tel: 0686977434



Formation Salarié désigné référent en santé sécurité au travail

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel désigné référent en santé et sécurité au travail, de développer les compétences nécessaires pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels.

Durée: 35.00 heures (5.00 jours)

Profils des stagiaires

- Salarié désigné par l'employeur, souhaitant bénéficier d'une formation en matière de santé au travail.

Prérequis

- Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs pédagogiques

- Être capable de situer le contexte en santé et sécurité au travail, ses missions et ses responsabilités de référent en santé et sécurité au travail.
- Être capable de structurer l'évaluation des risques professionnels dans un objectif de création d'un outil de management de la santé et sécurité.
- Être capable de conduire une démarche facilitant la mise en œuvre de plans d'actions de prévention dans la politique globale de sa structure.
- Être capable de mettre en œuvre une démarche d'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles, permettant de passer d'une approche corrective à une approche préventive.

Contenu de la formation

- PARTIE THÉORIQUE | 40%
 - Les enjeux de la Santé et Sécurité au Travail
 - Le contexte réglementaire
 - Rôle et missions du Référent en Santé et Sécurité au Travail
 - Obligations et responsabilités
 - Les acteurs de la prévention
 - Le CHSCT
 - La prévention, définition et notions importantes
 - Les registres et documents de prévention
 - Danger grave et imminent
 - L'évaluation des risques professionnels, et le Document Unique
 - Les risques spécifiques
 - L'analyse des conditions de travail
 - L'analyse d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle
 - Les obligations en matière de formation sécurité
- PARTIE PRATIQUE | 60%
 - Applications en sous-groupes
 - Travaux individuels
 - Visite et inspection des locaux (réelle ou à partir d'une vidéo)

Organisation de la formation

JR PREVENT | 27 Chemin de Montollier, Le Temporis 3 VOIRON 38500 | Numéro SIRET: 80326480300021 / RS EIRL de Vienne 803264803 | NDA : 82380587638 (auprès du préfet de région de: Rhone Alpes Auvergne) | IPRP auprès de le DIRECCTE, numéro : 2900960 | MAJ_V1_14/01/2021

JR PREVENT

27 Chemin de Montollier, Le Temporis 3

38500 VOIRON

Email: contact@jrprevent.fr

Tel: 0686977434



Equipe pédagogique

Jérôme Robert, ancien cadre de l'Armée de l'Air spécialiste de la protection/défense des sites sensibles.

Chargé de mission (LOPPSI 2) auprès du groupe parlementaire en 2010 et initiateur de la loi sur les peines minimales.

Issu de la Police Nationale et actuellement en charge de la politique de sécurité d'une ville de 20000 Habs.

Diplômé d'un Master II en management des risques.

Formateur SST certifié par le réseau assurances maladie risques professionnels / INRS, à jour de maintien et d'actualisation des compétences.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés interactifs.
- Etude de cas.
- Démonstrations par le formateur.
- Entraînements par ateliers.
- Simulations.
- Quiz en salle.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.